

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 12–16 juin 2006

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

**Point 6 de l'ordre du
jour**

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2006/6-B
28 avril 2006
ORIGINAL: ANGLAIS

OBJECTIF DE CONTRIBUTIONS AU PAM: 2007–2008



Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter le fonctionnaire du PAM mentionné ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice, FDD*:

Mme V. Sequeira

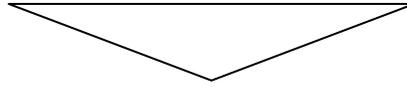
tél.: 066513-2009

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* FDD: Division des relations avec les donateurs



PROJET DE DECISION*



Ayant examiné les recommandations formulées par le Directeur exécutif dans le document WFP/EB.A/2006/6-B, le Conseil:

- i) approuve pour l'exercice 2007–2008 l'objectif de contributions établi à 6,74 milliards de dollars É.-U., suivant l'approche axée sur les besoins qui a servi à établir le Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal en cours; et
- ii) recommande au Conseil économique et social qu'il soit envisagé, dans le cadre du prochain examen triennal complet des activités opérationnelles, de recommander à l'Assemblée générale de supprimer les conférences pour les annonces de contributions parce qu'elles n'ont plus d'utilité réelle pour le PAM en matière de mobilisation des ressources.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (document WFP/EB.A/2006/16) publié à la fin de la session du Conseil.



GENERALITES

1. Lorsqu'il a approuvé l'objectif de contributions pour 2005–2006, le Conseil d'administration:
 - i) a rappelé une décision prise en 2000 selon laquelle "les conférences pour les annonces de contributions n'ont plus de raison d'être et ne devraient plus être convoquées", et a demandé que cette décision soit transmise à l'Assemblée générale;
 - ii) a reconnu que l'Assemblée générale était chargée de convoquer les conférences pour les annonces de contributions et qu'elle avait prié le Secrétaire général de lui présenter "... un rapport proposant différentes modalités susceptibles de remplacer l'actuelle Conférence annuelle des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement, dont la tenue régulière d'une manifestation consacrée aux annonces de contributions, en tenant compte des réunions de financement organisées dans le cadre des plans de financement pluriannuels, des besoins d'autres organismes des Nations Unies, d'un calendrier approprié et des moyens d'améliorer le soutien du public aux activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies..."¹; et
 - iii) a reconnu également que, jusqu'à ce que l'Assemblée générale décide de supprimer ces conférences, le PAM était tenu de fixer un objectif de contributions et de participer à la conférence.
2. Dans son Rapport de 2002 sur les mécanismes d'annonces de contributions au financement des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies², le Secrétaire général indiquait: i) que la conférence pour les annonces de contributions n'avait pas répondu aux attentes; ii) que son calendrier était incompatible avec les cycles budgétaires des principaux donateurs; et iii) que "les plans de financement pluriannuels et le réaménagement de la stratégie de mobilisation des ressources pour le PAM... faisaient douter davantage de l'utilité de la Conférence annuelle pour les annonces de contributions".
3. En 2004, le Secrétaire général a présenté un rapport sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies³, dans lequel il indiquait: i) que les conférences des Nations Unies pour les annonces de contributions semblaient avoir perdu leur utilité; ii) que la formule était jugée dépassée; et iii) que le montant total des ressources dégagées avant 1999 grâce à la Conférence représentait de 20 pour cent à 30 pour cent du financement total, mais que cette proportion avait continué de diminuer pour atteindre 0,71 pour cent et 0,9 pour cent en 2000 et 2001, respectivement. Il ajoutait que la conférence des annonces de contributions ne permettait plus de galvaniser un appui politique auprès des donateurs importants.
4. Dans ces deux rapports, le Secrétaire général faisait également état d'un point de vue différent selon lequel la conférence pour les annonces de contributions était l'occasion de prendre acte des contributions des pays en développement.

¹ Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, A/RES/56/201, 21 décembre 2001.

² Rapport du Secrétaire général au Conseil économique et social, A/57/332, 21 août 2002.

³ Rapport du Secrétaire général, A/59/85-E/2004/68, 28 mai 2004.



5. En décembre 2004, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général "d'étudier, dans le prolongement de son rapport, en consultation avec les États Membres, diverses formules permettant d'accroître le financement des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et de rechercher les moyens de renforcer la prévisibilité, la stabilité à long terme, la fiabilité et la viabilité du financement de ces activités, notamment en trouvant de nouvelles sources de financement, sans renoncer aux avantages que présentent les modalités de financement actuelles"⁴.

DETERMINATION DE L'OBJECTIF DE CONTRIBUTIONS

6. Le Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2006–2007 suit une approche axée sur les besoins, déterminés à partir des programmes approuvés et des prolongations prévues des opérations en cours. Les projections des besoins au titre des programmes ont été établies pour toute la durée du Plan Stratégique (2006–2009). Déterminé sur la base de ces projections, un budget d'un montant de 6,35 milliards de dollars pour l'exercice biennal 2006–2007 a été proposé au Conseil, et approuvé par lui à sa session de novembre 2005. Les besoins projetés pour 2007–2008 représentent l'objectif de contributions proposé, établi à 6,74 milliards de dollars suivant l'approche axée sur les besoins qui a servi à établir le Plan de gestion actuel. Il convient de noter que ce montant ne tient pas compte des besoins imprévus au titre des opérations d'urgence.

RECOMMANDATION

7. Il est recommandé au Conseil d'approuver l'objectif de contributions établi à 6,74 milliards de dollars pour l'exercice biennal 2007–2008.
8. Le Conseil est invité à recommander au Conseil économique et social qu'il soit envisagé, dans le cadre du prochain examen triennal complet des activités opérationnelles, de supprimer les conférences annuelles d'annonces de contributions parce qu'elles n'ont plus d'utilité réelle pour le PAM en matière de mobilisation des ressources.

⁴ Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, A/RES/59/250, 17 décembre 2004.